

## Industrie

### NE LAISSONS PAS DÉTRUIRE LES VIES ET LES EMPLOIS SUR L'AUTEL DU PROFIT

Le syndicat SUD Michelin condamne la décision brutale de Michelin de fermer ses usines de Vannes et de Cholet. Cette décision constitue l'un des plus grands désastres sociaux de l'histoire de l'entreprise, avec la suppression de 1 254 emplois directs, plongeant des centaines de familles dans l'incertitude. Les représentants SUD au Comité Social et Économique Central (CSEC) avaient pourtant alerté la direction depuis de nombreux mois sur la fragilité des sites de l'ouest. Face à l'absence de réponses claires, ils ont enclenché en avril une procédure de droit d'alerte économique, espérant des réponses constructives de la part de Michelin, attendues au plus tard le 9 novembre. Cependant, au lieu de répondre aux inquiétudes des salariés, Michelin a pris la décision de fermer deux des trois sites concernés. En 2022, le résultat opérationnel des secteurs atteignait 3,572 milliards d'euros, 3,396 milliards en 2023, et devrait être de 3,4 milliards en 2024. Le résultat net s'élevait à 2,009 milliards d'euros en 2022 et à 1,983 milliard en 2023. Michelin n'a même pas pris le temps d'explorer des solutions alternatives ni de travailler sur des projets de transformation des sites. Les salariés de Vannes et Cholet, qui se sont investis sans relâche depuis de nombreuses années, ne sont pas responsables de la stratégie de marge et de prix de Michelin qui conduit aujourd'hui à cette catastrophe sociale. Cette trajectoire purement financière laisse présager un avenir sombre pour les autres sites. SUD Michelin exige la mise en place d'un véritable projet de transformation de ces sites, afin de préserver les emplois et d'offrir une alternative aux salariés touchés par cette décision dévastatrice. SUD Michelin va saisir les pouvoirs publics et demande l'annulation immédiate de ce projet de fermetures. Il est inconcevable qu'une entreprise aussi prospère que Michelin sacrifie deux sites industriels français et laisse 1 254 salariés payer le prix de ses choix financiers. SUD dénonce l'absence de transparence et de courage de la Direction, qui a préféré le déni et l'inaction, plutôt que de rechercher des solutions responsables et durables. SUD appelle à la solidarité de tous les salariés de Michelin, sur tous les sites français, pour défendre ensemble leurs emplois et l'avenir industriel de l'entreprise en France car avec cette annonce, Michelin supprime plus de 15% de ses effectifs agents français.

**Valéo, Batimetal, Agco, Bosch, Stellantis, Sanofi, Hamelin (Lecas...)** : il est temps de s'unir autour de revendications comme le droit de veto des CSE mais aussi de lancer la proposition d'une grande manifestation nationale.



## Fonction publique

### LES ATTAQUES PLEUVENT TOUTES ET TOUS EN GRÈVE

Depuis des mois, voire des années, les attaques pleuvent contre la fonction publique. Depuis son arrivée, le nouveau ministre Kasbarian est monté d'un cran. Non content de maintenir la quasi-totalité des orientations de son prédécesseur comme la rémunération au mérite ou la facilitation du licenciement, le tout cumulé aux milliers de suppressions d'emploi, c'est donc aujourd'hui la Garantie Individuelle Pouvoir d'achat qui est supprimée et le gel du point d'indice en 2024 qui est confirmé. Aucune revalorisation salariale donc et même un appauvrissement très clair pour de nombreux-es agent-es. Et pour ne rien épargner aux fonctionnaires, s'ajoutent désormais la baisse de l'indemnisation des congés maladies à 90% du traitement et 3 jours de carence. Mesure injuste et aberration sanitaire. D'autant que la loi interdit la prise en charge des jours de carence par la Complémentaire Santé dans la fonction publique. Faire payer la dette sur le dos des fonctionnaires et de leur santé, c'est hors de question ! L'heure est à la mobilisation. Alors, le 5 décembre, à l'appel de l'intersyndicale fonction publique, en grève et en manif !

## Audiovisuel public

# FRANCE 3 EN LUTTE POUR... RESTER FRANCE 3 !

Depuis début novembre le logo historique de France 3 (le fameux « 3 » bleu) disparaît de l'antenne plusieurs heures par jour, au moment des programmes régionaux, au profit d'un label inconnu, «ICI».

Un choix illisible pour les téléspectateurs, et combattu par les salariés de la chaîne, mais imposé par la direction. Cette dernière prétend vouloir lancer «une nouvelle marque», commune à France 3 et France Bleu, et reliant télé et radio de proximité.

ICI au lieu de France 3 : une perte d'identité pour les équipes, et un choix politique qui masque mal les prémisses d'une restructuration de l'audiovisuel public, voulue par le pouvoir macroniste et portée par la ministre Rachida Dati.

Alors, lundi 4 novembre, des centaines de journalistes, techniciens et administratifs du réseau régional France 3 ont cessé le travail, à l'appel de l'intersyndicale CFDT - CGT - FO - SNJ - SUD. Ce mouvement de grève a été très suivi et marque une nouvelle fois la défiance des salariés du service public audiovisuel à l'égard de ceux qui les dirigent. Déjà affaiblie par la disparition de ses JT nationaux, supprimés un à un depuis 2019, France 3 fait face aujourd'hui à une crise profonde, sur fond de réduction d'effectifs. Le climat social est lourd dans les rédactions régionales alors que leur rôle est aujourd'hui, face aux médias privés et à la menace de l'extrême droite, particulièrement crucial.

## Enseignement agricole

# CONTRE LA FERMETURE DU LYCÉE DE VELLEZ

La région Bourgogne Franche Comté a décidé de fermer le lycée agricole public de Vellez. Cette décision paraît totalement incompréhensible de la part d'une région dite de gauche et soutenue par les écologistes. Comment soutenir la transition agroécologie en fermant les centres de formation ?

L'intersyndicale du Ministère de l'Agriculture, dont SUD Rural, se mobilise pour la défense du service public en milieu rural et pour le maintien d'outils pédagogiques indispensables à la nécessaire bifurcation agroécologique.

## Ubisoft

# GRÈVE POUR LE MAINTIEN DU TÉLÉTRAVAIL

En Septembre, la direction a annoncé le retour forcé 3 jours en présentiel dans les locaux de l'entreprise, sans fournir d'arguments.

Depuis la première vague de covid, le télétravail fait partie du quotidien des collègues. Nombre d'entre nous ont intégré le télétravail dans nos vies, notamment en déménageant loin des locaux de l'entreprise. Le retour en présentiel est alors vécu comme une injustice ; une injustice d'autant plus forte qu'elle n'est appuyée par aucune justification de la part de la direction (notamment, aucune conséquence sur la production n'est observée).

En protestation et en prévision des négociations à venir, les organisations syndicales ont donc lancé un appel commun à la grève, 3 jours, du 14 au 16 octobre.

L'appel a été largement suivi, avec 1000 employé-es en grève sur la France (soit 25% des effectifs nationaux) et un pic dans notre studio avec 40% des équipes en grève.

C'est un mouvement social historique pour notre secteur, c'est tout simplement la plus grosse grève du jeu vidéo au niveau mondial.

Fort de ce succès, l'intersyndicale rentre dans les négociations sur ce retour en présentiel avec rapport de force très favorable.

Nous gardons à l'esprit que le retour en présentiel n'est spécifique ni au secteur jeu vidéo ni au seul secteur du numérique.

Chez Ubisoft comme dans les autres entreprises qui entendent mettre fin au télétravail, les directions ne fournissent aucune justification ou argument cohérent.

Syndicalement, nous considérons ce mouvement sous deux angles : d'un côté, la volonté des directions de contrôler leurs employé-es, de les garder à l'œil ; de l'autre, de fournir aux actionnaires une explication aux mauvais résultats des entreprises.

## SNCF

# APPEL À LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Alors que la direction SNCF impose, à marche forcée, une politique de filialisation/privatisation engendrant des impacts sans précédent sur les droits et garanties sociales, le Ministre des Transports a confirmé aux fédérations cheminotes fin octobre la liquidation de Fret SNCF au 1er janvier 2025.

Il n'en fallait pas plus pour les organisations syndicales prennent leurs responsabilités et décident **un plan de bataille** à la hauteur des attaques pour les cheminotes et cheminots et le service public ferroviaire de marchandises et de voyageurs. Une journée ultimatum de 24 heures le 21 novembre et un mouvement

reconductible, organisé en assemblées générales par période de 24 heures, à partir du 11 décembre à 19h00. Une riposte syndicale offensive qui donne des perspectives claires aux salarié-es et au mouvement social dans son ensemble.

Cet affrontement face au gouvernement et au patronat n'est pas qu'une lutte sociale mais c'est aussi une lutte écologique. Les revendications portées unitairement (moratoire de la liquidation de fret SNCF, arrêt de la filialisation/privatisation dans les trafics voyageurs et financement du ferroviaire) s'inscrivent dans un processus de transformation sociale en pleine crise écologique.

# APRÈS 36 MOIS DE LUTTE, LE PIQUET DES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS ÉVACUÉ PAR LA POLICE : LA LUTTE CONTINUE !

Le jeudi 31 octobre, en début de matinée, les forces de police ont évacué le piquet de grève installé depuis le 7 décembre 2021 devant l'agence Chronopost d'Alfortville. Les travailleurs présents ont été tirés de leurs abris, éloignés derrière des cordons de CRS, tandis que les pelleteuses saccageaient le campement et jetaient le tout, y compris les affaires personnelles des camarades, dans des bennes à ordures. Plusieurs camarades ont même perdu passeport, documents d'identité, documents personnels et argent.

La grève, organisée conjointement par le Collectif des Travailleurs Sans-Papiers e Vitry (CTSPV), SUD PTT et Solidaires, avait commencé il y a presque 3 ans. Elle concernait 18 travailleurs sans-papiers exploités par Chronopost, dans un système de sous-traitance en cascade et de marchandage. Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 27 salariés sans-papiers de Chronopost, et 46 autres travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, présents sur le piquet. Comme alors, la force du mouvement est précisément donnée par cette solidarité organisée : les camarades grévistes ont été rejoints et appuyés par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers. Les grévistes sont aussi épaulés par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1er conflit de 2019. Le piquet a ainsi regroupé jusqu'à 200 travailleurs en lutte.

Chronopost, filiale colis du Groupe La Poste, exploite sans vergogne, et aux vues de toutes les autorités, des travailleurs sans-titre de séjour pour comprimer ses coûts de main d'œuvre, dans le cadre du dumping social effréné qui règne dans ce secteur de la logistique. Les activités dans les agences, sur les chantiers de traitement des colis, sont sous-traitées à des boîtes comme Derichebourg, qui recrutent souvent les sans-papiers par l'intermédiaire de leur propre filiale d'intérim (ici Derichebourg intérim). Les contrats sont bien entendus ultra précaires, à la journée ou la semaine, les salaires indignes, entre 600 et 900 euros par mois. Tous ces patrons, donneurs d'ordre et sous-traitants, se cachent dans un déni permanent et refusent de reconnaître le recours au travail clandestin. Malgré tout, la Poste a été condamnée en décembre 2023 au TJ de Paris pour non-respect du devoir de vigilance concernant précisément ce recours au travail sans-titre dans le cadre du système de sous-traitance. Mais jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) ne se sont mouillées dans cette affaire. Bien au contraire, elles ont constamment elles aussi regardé ailleurs, et abandonné les travailleurs exploités à leur sort. La collusion avec ce patronat que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous » est évidente. La lutte a pu imposer le dépôt de 32 dossiers d'occupants du piquet en préfecture, dont les 18 Chronopost. A ce jour, seuls 15 camarades ont été régularisés, dont 4 Chronopost. On est donc bien loin

du compte, et c'est pour cela que la lutte se poursuit depuis presque 3 ans. Cette lutte est une des plus longues de l'histoire des luttes de l'immigration. C'est également une des plus longues et déterminées du mouvement ouvrier contemporain. Les camarades ont été et sont toujours en pointe de la lutte générale pour la régularisation des sans-papiers, contre la loi Darmanin et aujourd'hui contre les projets répressifs, racistes et discriminatoires de Retailleau.

Réunis en AG après le coup de force policier, les occupants du piquet ont clairement décidé de rester unis pour continuer leur lutte et leurs manifestations. En réponse à l'évacuation, une importante manifestation s'est tenue le 6 novembre entre Alfortville et Créteil, avec l'appui de nombreux soutiens politiques et associatifs.

Le 8 novembre, les Chronos étaient également en tête de la manifestation à Paris contre les projets Retailleau. **Le combat continue donc pour la régularisation de tous !**

## Intelcia Laval en lutte !

**Depuis le rachat par Intelcia, les perspectives de changements positifs n'éclaboussent pas vraiment les ex Coriolis. Si le groupe engrange les nouveaux sites à travers le monde, ainsi que les nouveaux contrats, son choix est plutôt de limiter l'activité pour son site lavallois. Aucun investissement n'a été réalisé à part deux trois pancartes aux couleurs d'Intelcia pour éviter l'incompréhension des nouveaux-les salarié-es. Pas de revalorisation salariale ou d'acquis sociaux pour s'aligner sur les autres sites... Par contre, le management par la peur et la pression sont plus que jamais présents alors que la Direction d'Intelcia parlait de bienveillance ! L'ensemble des alertes sur les risques psycho-sociaux restent lettre morte... Le professionnalisme d'Intelcia est soigneusement mis à l'honneur chaque mois à travers des erreurs systématiques sur les salaires ou les congés payés (primes non versées ou erronées, retard de prise en compte des arrêts maladie etc.). Pire, d'un point de vue commercial, un contrat historique vient d'être perdu et aucune perspective n'est offerte aux salarié-es. Ce contrat, le deuxième plus gros du site, s'achèvera ainsi dans quelques mois, dans un contexte de baisse significative des effectifs (moins 50 salarié-es en un an) et ne risque pas d'apaiser les peurs et autres risques psycho-sociaux.**

**Pour faire face à cela, un débrayage massif a été organisé le 12 novembre afin d'exiger une réponse de la direction ainsi que la sécurisation des emplois du site. La mobilisation des salarié-es et de l'intersyndicale a été une véritable démonstration et un message clair a été envoyé à la direction du groupe Intelcia / Altice : on ne lâchera rien ni sur les salaires ni sur l'emploi ! Yves Cornette le directeur s'est senti obligé d'ajouter, dans la presse, pour rassurer tout le monde, que « l'organisation agile d'Intelcia lui permet de repositionner ses salarié-es sur d'autres projets, toujours à Laval ». Si on regarde le bilan du groupe Altice, on ose espérer qu'il ne parle pas de la même agilité. On rappellera également qu'Intelcia n'a positionné aucune nouvelle activité à Laval depuis son arrivée... Puis, en matière de salaires, que « la grille n'a pas évolué du fait que les partenaires sociaux de la branche ne sont pas arrivés à un accord ». Il est certain que ce n'est pas avec SUD-Solidaires qu'ils trouveront un syndicat capable de signer un accord avec des coefficients en-dessous du SMIC. Par contre, on peut se demander pourquoi leur agilité ne leur permet pas de négocier un accord sur les salaires sur ce site? Ce n'est pas interdit par une loi !!! Encore un blagueur...**



Élections dans  
les très petites  
entreprises  
et associations  
du 25 nov.  
au 9 déc. 2024

Avec le syndicat

ASSO  
Solidaires  
Sud

Union  
syndicale  
**Solidaires**

SNJ  
SUD  
Solidaires

défendons nos droits !



VOTONS

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Qu'est-ce que les élections TPE/TPA ?

Vous êtes salarié-e d'une très petite entreprise ou d'une très petite association de moins de 11 salarié-e-s, ou bien salarié-e au domicile d'un particulier employeur, vous serez appelé-e-s à voter du 25 novembre au 9 décembre 2024.

Ces élections comptent pour la représentation syndicale dans les branches professionnelles et les conseils de prud'hommes. Avec un score important de Solidaires, vous pourrez mieux défendre vos droits. Solidaires, c'est qui ? c'est quoi ?

## Suis-je concerné-e par les élections ?

Pourra voter tout-e salarié-e en poste en décembre 2023, dans une entreprise ou association de moins de 11 salarié-e-s ou au domicile d'un particulier employeur :

- Âgé-e d'au moins 16 ans ;
- Inscrit-e sur les listes électorales du scrutin ;
- Quel que soit son contrat de travail (CDI, CDD, contrat de travail temporaire, intermittent, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage...);
- Quelle que soit sa nationalité.

## Comment voter ?

Le scrutin se déroulera du 25 novembre au 9 décembre 2024.

Les électrices et électeurs pourront voter, selon leur choix, par courrier ou bien par voie électronique sur le site Internet Grand Public dédié aux élections ([election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr)).

Environ une semaine avant le début du scrutin, les électrices et électeurs recevront de la Direction Générale du Travail un courrier contenant leur matériel de vote :

- Une enveloppe T et un bulletin de vote mentionnant la liste des organisations syndicales candidates au scrutin, afin de voter par correspondance ;
- Des codes de connexion personnels et confidentiels, afin de voter directement en ligne sur le site Interne

VOTONS

Union  
syndicale  
**Solidaires**